



Genève, le 22 décembre 2022

Rapport d'activité 2021-2022

(1^{er} décembre 2021 – 30 novembre 2022)

1. Bases légales

- Loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCof - A 2 20);
- Règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCof - A 2 20.01);
- Articles 13 et 14 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987 (LaLCR - H 1 05) et l'article 11 du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989 (RaLCR - H 1 05.01).

2. Compétences du CODEP

Les séances du Conseil des déplacements (CODEP) ont été présidées par M. Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures (DI), qui a aussi assumé la charge de Président du Conseil d'Etat jusqu'au 31 mai 2021.

Le CODEP émet un avis à la demande du département ou formule des propositions sur les questions importantes intéressant le domaine de la circulation. Il est associé aux travaux stratégiques liés à la mobilité et peut par ailleurs, en fonction des sujets traités, faire appel à différentes collaborations, notamment celles de représentantes et représentants du département, des autres départements de l'administration cantonale, des communes et des milieux intéressés aux questions de la circulation et des transports.

3. Activités du CODEP

Le CODEP a tenu neuf séances en visioconférence puis en présentiel au cours desquelles il a traité les sujets suivants :

- Principes et questions en relation avec le futur Plan d'actions du réseau routier 2022-2025 (PARR) puis, lors d'une séance ultérieure, retour sur la Consultation sur la carte de la hiérarchie du réseau routier et l'extension des zones LMCE.
- Principes et questions en relation avec la consultation sur les fiches du Plan d'actions du stationnement 2020-2025 puis, lors d'une séance ultérieure, restitution et synthèse de la consultation du CODEP.

- Révision du Règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés (RFSP) : principes et questions en relation avec la consultation puis, lors d'une séance ultérieure, restitution et synthèse de la consultation du CODEP.
- Nouvelle stratégie vitesse en lien avec le bruit routier.
- Passerelle piétonne du Pont du Mont-Blanc.
- Bilan du nouveau schéma de circulation à Bel-Air.
- Présentation de la solution 1Bis pour l'extension de la Gare de Cornavin et état d'avancement des projets ferroviaires dans le secteur.
- Desserte du LEX sur la branche Genève-Coppet.
- Piétonisation du secteur de Rive, en présence de la Ville de Genève.
- Piétonisation de la rue de Carouge avec la Ville de Genève.
- Itinéraire Task Force sur Pictet-de-Rochemont avec la Ville de Genève.
- Point sur la mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) sur la rive droite avec la Ville de Genève.
- Pôle de Cornavin et arrêts des transports collectifs, en présence de la Ville de Genève.
- Explications sur le futur Boulevard des Abarois.
- Bilan des tourner-à-droite pour les cyclistes aux feux de signalisation un an après la mise en place de la mesure.
- Question en relation avec la sécurité en lien avec le tourner à droite Rte de Meyrin – Av. de Vaudagne.
- Dispositif de sécurité et de mobilité mis en place lors de la conférence de l'OMC pour les cyclistes.
- Trafic sur l'autoroute ATMB et percolage en cas de section sud payante à l'appui d'une analyse d'élasticité-prix.
- OptimaLux - Plan ombre et lumière : stratégie lumière sur les routes cantonales, présenté par l'Office cantonal du génie civil (OCGC).
- Présentation de la démarche de révision de la vision territoriale transfrontalière et de la stratégie multimodale, en présence de représentants de l'Office de l'urbanisme et du Projet d'agglomération.
- Présentation du projet de loi relatif à l'électrification du matériel roulant TPG (PL 13059).
- Projet de loi ouvrant un crédit d'étude de 30'000'000 francs pour le financement des études de la diamétrale ferroviaire Bernex – Lancy – Genève – Aéroport – ZIMEYSA (PL 13076).

- Projet de loi ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 de francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030 (PL 13192).
- Mesures rapides d'amélioration de la vitesse commerciale des transports collectifs.
- Problèmes d'annonces dans les bus pour les transbordements et rebroussement des trams 18 à Blandonnet.
- Etude d'Actif-Trafic sur la Marchabilité et la santé dans 15 communes, présentée par sa représentante au CODEP.
- Nouveau Concept de mobilité Genève-Sud.
- Réaménagement quai de Cologny, présenté par l'Office cantonal du génie civil (OCGC).
- Etat de situation concernant les futurs travaux sur le Pont de la Seymaz et interférences sur la Voie verte, présenté par l'Office cantonal du génie civil (OCGC).

4. Secrétariat du CODEP

Département des infrastructures.

Direction générale de l'Office cantonal des transports (OCT).

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- actualisation des données liées au CODEP;
- préparation des dossiers;
- tenue de la liste des participants;
- établissement de l'ordre du jour et des convocations;
- rédaction et communication des procès-verbaux;
- paiement des jetons de présence.

5. Frais du CODEP

- a) Jetons pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)
CHF 10'530.-
- b) Jetons pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)
néant.
- c) Remboursement de frais (art. 28 RCOF)
néant.



Serge Dal Busco
Président du CODEP

Service adm CE (CHA)

2 rapports

De: Karpinski Magdalena (DI)
Envoyé: jeudi 22 décembre 2022 16:45
À: Service adm CE (CHA)
Objet: dépôt: CE du 11 janvier 2023 - pt. 5.6 ADMIN : rapport activité 01.12.2021 au 30.11.2022 CODEP et CTPPM
Pièces jointes: rap. activité CODEP 22.12.2022 .pdf; rap. activité CTPPM 22.12.2022.pdf
Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,
Voici deux rapports d'activité.
Avec mes meilleurs messages.

Magdalena Karpinski
Adjointe scientifique

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des infrastructures (DI)
Secrétariat général
14, rue de l'Hôtel-de-Ville
cp 3918-1211 GENEVE 3
☎ 022 327 96 13
☎ 079 716 52 61

